

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2945

971 – GUADELOUPE

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE POINTE-À-PITRE

Ventes et cessions

950 730 408 RCS Pointe à Pitre.

SAS AU ROOFTOP.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 1000.00 EUR.

Adresse : La Coursive, Marina, Avenue de l'Europe, 97118 Saint-François.

Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 120000 EUR.

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : Activité de restauration, traiteur. Création, acquisition, location, prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées..

Adresse : La Coursive, Marina, Avenue de l'Europe, 97118 Saint-François.

Précédent propriétaire : 840 504 302 RCS Pointe à Pitre. **BLACK PEARL COMPANY.**

Date de commencement d'activité : 22 février 2023.

Publication légale : France Antilles Guadeloupe du 17 novembre 2023.

Oppositions : Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière date des publicités légales pour la validité et la correspondance, chez Georges GOMBAUD-SAINTONGE, expert-comptable, Immeuble Technopolis, 2, 18 lot Agath 97122 Baie-Mahault..

Commentaires : Nouveau siège. Acte sous seing privé en date du 12/10/2023 enregistré au Service de l'Enregistrement de SDE Pointe-à-Pitre le 18/10/2023, Dossier 202300037713. Référence : 9714P322023A01943. Adresse de l'ancien propriétaire : LA COURSIVE MARINA 97118 SAINT-FRANCOIS. Adresse du nouveau propriétaire : La Coursive, Marina Avenue de l'Europe 97118 SAINT-FRANCOIS. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..